

Depuis presque une semaine, nous avons vécu dans un maelstrom de témoignages, de colère et d'accusations. Sans doute, cette mobilisation inédite était-elle nécessaire ; elle n'a pas été sans outrance – mais l'outrance est le propre de ces mobilisations, dont l'objectif est aussi de parvenir à provoquer les consciences. Parmi les accusations qui ont circulé, il y en a une qui a été particulièrement récurrente : les Sciences-Po se sont vus accusés d'être complices des violences sexistes et sexuelles, et d'entretenir à ce sujet une véritable omerta.

Dans aucune de nos écoles on ne cultive le viol. Dans aucune de nos écoles, on ne le protège. Dans aucune de nos écoles on ne le néglige. Jamais, nous n'avons, ni ne ferons passer des considérations d'image de l'institution devant la nécessité de prévenir et de punir les agressions sexuelles. Il n'y a pas, ni n'y aura jamais d'omerta ici de la part de l'institution.

De ce déferlement de témoignages et de commentaires, nous tirons néanmoins une leçon forte : malgré nos efforts, les moyens mis en œuvre et les dispositifs actuels ont montré leurs limites. La situation témoigne aussi de ce que le lien entre les étudiants et ceux qui leur ont voué leur vie professionnelle ne repose pas sur une confiance suffisante pour que notre communauté puisse, par la dénonciation et l'action, lutter contre le fléau social des violences sexistes et sexuelles.

Si nos institutions sont évidemment (comment pourrait-il en être autrement !) à l'écoute des plaignants, le silence règne à l'évidence trop souvent autour de ces violences. Les victimes elles-mêmes ont parfois beaucoup de mal à parler de ce qu'elles ont subi, alors que la libération rapide de leur parole est déterminante à l'avènement d'une justice forte, pour laquelle les enjeux de preuve sont essentiels. La souffrance, la crainte de voir sa vie s'effondrer et la peur des réactions sont trop grandes. Il faut les aider à renverser le sentiment de honte et à prendre la parole. A cet égard, nous croyons utile de redire la place que nous détenons dans ce contexte. Il ne nous appartient évidemment pas de nous substituer à la police, ni de faire naître la vérité sur les faits : seule la Justice a cette fonction, et dispose des outils et moyens propres à la réaliser. Notre rôle est plutôt celui d'être des auxiliaires et de susciter un accompagnement. Le droit nous fait d'abord obligation de signaler l'ensemble des faits qui nous sont signalés s'ils sont susceptibles de relever d'un délit ou d'un crime, et quel que soit leur contexte d'émergence. A cet égard, nous continuerons, comme nous n'avons d'ailleurs déjà fait avant le déclenchement de ce mouvement, à signaler systématiquement tout fait possiblement délictuel ou criminel au Procureur de la République. Nous accompagnons par ailleurs systématiquement ces signalements des procédures disciplinaires utiles et d'éloignement si cela paraît fondé. Là encore, nous l'avons déjà fait et le referons. Dans ce contexte, il y a, à l'évidence, une nécessité absolue que des plaintes soient déposées, que les faits nous soient signalés et que nous aidions les plaignantes et les plaignants à les révéler. Sans cela, nous demeurerons impuissants. Pour des motifs évidents de protection des victimes et de secret professionnel, nous ne communiquons pas sur les procédures engagées. Ne croyez cependant pas que ce silence équivaut à une absence d'action.

Par ailleurs, nous tenons à vous indiquer que nous serons attentifs à ce que dans l'attente des opérations de Justice, nul ne puisse être injustement rejeté, stigmatisé, harcelé ou exclu. Les violences naissant de violences ne sont pas plus justifiables que ce contre quoi elles prétendent lutter : la Justice se rend devant les tribunaux, pas par la rumeur ou l'exclusion.

Au-delà de cette dimension juridique, il nous revient de mettre en œuvre les procédures utiles à l'aménagement de la scolarité des protagonistes. Les directeurs des études sont là pour cela et continueront de l'être.

Nos moyens d'action *a posteriori*, en tant qu'administration, s'arrêtent là. C'est donc *a priori* qu'il nous faut nous battre. Nous faisons déjà une large sensibilisation auprès des étudiant(e)s et des responsables associatifs ; les personnels sont formés à l'écoute : nous continuerons à enrichir et développer ces programmes. Il faut sans doute aussi multiplier les canaux d'information et de signalements, et redonner confiance dans leur usage. Nous nous réjouissons ainsi qu'une cellule du CAMUS puisse être installée prochainement dans nos murs avec une permanence de psychologues et d'une psychiatre.

Cette attention, qui est celle de l'équipe de l'école, doit aussi être pleinement appropriée par les étudiants : trop souvent le silence a régné sur des faits que personne, même des témoins, n'a dénoncés. Le problème face auquel nous nous trouvons dépasse, de fait, largement les murs de notre école. Les faits signalés ont d'ailleurs tous une origine extra universitaire, et ne rejoignent la vie de l'école que par les effets qu'ils ont évidemment sur la scolarité des victimes et sur leur détresse. Nous saluons, à cet égard, le travail réalisé par les responsables associatifs les plus au fait de ces questions pour y sensibiliser leurs camarades et, le cas échéant, accompagner, à leur niveau, les victimes. Mais il faut bien reconnaître qu'un certain nombre d'activités rituelles dans notre école sont grosses de violences potentielles. Dire cela n'est pas jeter l'opprobre sur les responsables associatifs pris individuellement qui souvent avec beaucoup de cœur, de dévouement et de conscience des risques organisent ces événements, mais constater qu'ils n'ont parfois pas les moyens de contrôler les événements dont ils sont les initiateurs. Ainsi, le Crit, qui fait l'objet de critiques récurrentes ne bénéficiera plus du soutien financier et logistique de l'ensemble des Sciences-Po du réseau.

La crise que nous traversons doit, par ailleurs, être l'occasion d'une réflexion collective et structurelle sur les activités associatives et sur les formes de sociabilité qu'elles organisent ou qu'elle favorisent. Dans l'ensemble des activités liées à l'école, un réflexe doit naître : celui de prévenir et de faire savoir ce qui est aujourd'hui tu, et de le faire avec engagement et détermination pour le bien commun de toute notre communauté.

Lutter contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles constitue un projet qui nécessite une mobilisation collective à laquelle chacun a le devoir de prendre sa part, au sein de l'école comme en dehors. A cette fin, nous créerons dès la semaine prochaine un groupe de travail paritaire, dont le but sera de réfléchir aux outils permettant de renforcer les moyens de prévention des risques et d'accompagnement des victimes. Ce groupe doit rassembler tous les acteurs de la vie de notre établissement, direction, enseignants, étudiants, acteurs associatifs de Sciences Po Strasbourg, mais aussi de tous les partenaires, universitaires et extérieurs qui sauront nous accompagner dans les démarches que nous entreprenons : parquet, services d'assistance psychologique, etc. Ce groupe devra aboutir à des propositions fortes touchant toutes les dimensions des activités de l'école, au service desquelles nous mettrons dans un second temps les moyens nécessaires. Il devra par ailleurs nous aider, à l'issue de cette épreuve qui nous affecte tous, à rebâtir notre communauté éducative autour d'une relation de confiance mutuelle, d'échange et de dialogue.

Nous souhaitons que de cette épreuve naisse plus de solidarité : solidarité avec les victimes d'abord, empathie et aide doivent être les mots d'ordre de tous. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions détecter les violences quand leurs victimes se taisent, les aider à exprimer leur souffrance et à la transformer en plainte judiciaire. Nous voulons que, de cette crise, naisse plus de confiance aussi. Savoir que, pour ce qui nous concerne, nous resterons toujours à l'écoute des victimes, et déterminés sans considération de réputation de l'institution à faire la lumière sur les violences sexistes et sexuelles et à punir les coupables, sera peut-être de nature – du moins nous l'espérons – à inspirer cette confiance.

L'équipe de Direction de Sciences Po Strasbourg